Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-212902993-20260420-D2026_23-DE

COMMUNE DE TRÉOUERGAT
FINISTÈRE
Canton de SAINT RENAN

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10
Quorum : 6

Date de la convocation : 13/04/2026

Date de publication et d'affichage : 23/04/2026

Le lundi 20 avril 2026, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 13 avril 2026, s'est réuni en mairie sous la présidence de Reun TREGUER.

Etaient présents :

Yohan BELLEGUIC, Typhaine BOCANDE, Myriam GUENEUGUES, Cécile JEGOU, Kévin LE FLEM, Mikaël LE MENE, Jean-Michel L'HOSTIS, Fabienne MORVAN, Reun TREGUER, Luc VENNEUGUES.

Etaient absents excusés : Isabelle LAMOUR

Secrétaire de séance : Yohan BELLEGUIC

Laetitia GALY, secrétaire général de mairie, assistait à la réunion.

D 2026-23 – COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES AFFAIRES SOCIALES

Suite à la dissolution du CCAS au 31/12/2015, il avait été décidé de créer une commission extra-municipale des affaires sociales.

Vu l'article L 2121-22 du CGCT,

Le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le maire est le président de droit de la commission.

Commission « extra-municipale des affaires sociales »

- Le Maire, président de droit : M Reun TREGUER ;
- 3 membres désignés : : Myriam GUENEUGUES, Cécile JEGOU, Typhaine BOCANDE ;
- 3 membres extérieurs bénévoles : André KERMARREC, Andrée L'HOUR, Yveline LEON.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (10 voix « Pour »):

APPROUVE, la dénomination de ces membres ci-dessus,

PRÉCISE que la commission sera convoquée par le maire dans les conditions prévues par les textes en vigueur,

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-212902993-20260420-D2026_23-DE

AUTORISE le maire à :

- signer la délibération ;
- de notifier cette décision aux services préfectoraux ainsi qu'au Trésor public.

Délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Reun TREGUER,

MAIRIE de TREOUERGAT (Finistère)

Le secrétaire de séance
Yohan BELLEGUIC